



Conseil d'Administration du CCAS Séance du 19 novembre 2024 – 14h30

CCAS – 135 rue des Plesses – 85180 LES SABLES D'OLONNE

ORDRE DU JOUR

Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 15 octobre 2024

00 - INFORMATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Décisions prises par la Vice-présidente
 - Choix de la maîtrise d'œuvre pour le projet de nouvel EHPAD « Les Cordeliers »
 - Convention entre le Centre Communal d'Action Sociale des Sables d'Olonne, l'association « Déplacement Solidaire Sablais » et la Ville des Sables d'Olonne dans le cadre du projet Strasbourg
- Avis rendus par la Commission permanente (aides à la restauration scolaire et secours exceptionnels)

CCAS

01_ACCEPATION DE DONS

02_CONVENTION ENTRE LE CCAS ET SERVICE PREVENTION SENIORS DE L'AGGLOMERATION POUR REFACTURATION DEPENSES MOIS BLEU

LES VALLÉES

03_ACCEPATION D'UN DON DE L'ASSOCIATION « LA JOIE DE VIVRE »

LES CORDELIERS

04_FIXATION DES TARIFS MARCHE DE NOEL 2024 ET A VENIR

LES GENETS D'OR

05_DECISION MODIFICATIVE N°3

LES FLEURS SALINES

06_DECISION MODIFICATIVE N°1

QUESTIONS DIVERSES

- Actualités CCAS
- Actualités des établissements



DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

COMMUNE DES SABLES D'OLONNE
EXTRAIT

REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

OBJET : CCAS – ACCEPTATION DE DONS

Délibération n° : D_2024_11_19_N°01

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf novembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville des Sables d'Olonne s'est réuni sous la présidence de Madame Florence PINEAU, Vice-Présidente.

Sur convocation étaient présents : Mme PINEAU Florence, M. BARRETEAU Jacques, Mme COMPARAT Annie, Mme LAINÉ Maryse, Mme POTIER Caroline, Mme ROUMANEIX Nadine, M. YOU Michel, M. BROSSARD Yves, Mme CANTIN Véronique, MmeERRAUD Odile, Mme MERLE Colette, Mme RAMBAUD Marie-Odile, M. RICOUR Etienne, Mme TRICHET Anita.

Absents excusés : M. MOREAU Yannick (pouvoir à Mme PINEAU), M. RIVALLAND Bruno (pouvoir à Mme COMPARAT), Mme HENNO Linda.

Assistaient : M. BELLOT Frédéric, Mme BROCHARD Marion Mme POIRIER A-Sophie, Mme RIBLE Michèle.

Excusé : M. CHAILLOT David

Secrétariat de séance : Mme GABORIT Aline

Madame La Vice-Présidente informe le Conseil d'Administration :

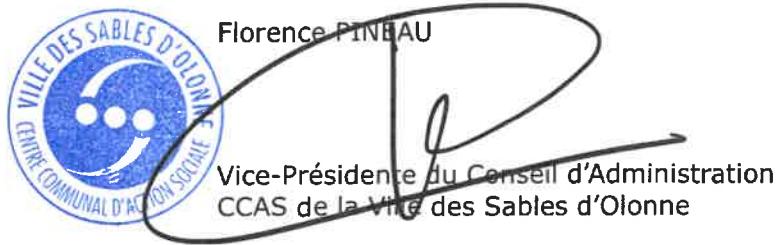
Le club d'Aéromodélisme Sablais souhaite faire un don aux œuvres sociales des Sables d'Olonne d'un montant de 120,00 €.

L'Association ABRACADASCRAP souhaite faire un don aux œuvres sociales des Sables d'Olonne d'un montant de 50,00 €.

* * *

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'accepter le don reçu d'une valeur de 120,00 € du club d'aéromodélisme sablais ;
- D'accepter le don reçu d'une valeur de 50,00 € de l'association ABRACADASCRAP ;
- D'autoriser Madame la Vice-présidente, à signer toutes les pièces se rapportant à ces dons.





DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

COMMUNE DES SABLES D'OLONNE
EXTRAIT
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

OBJET : CCAS - MOIS BLEU - AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION ENTRE LE CCAS ET SERVICE PREVENTION SENIORS DE L'AGGLOMERATION POUR REFACTURATION DEPENSES MOIS BLEU

Délibération n° : D_2024_11_19 N°02

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf novembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville des Sables d'Olonne s'est réuni sous la présidence de Madame Florence PINEAU, Vice-Présidente.

Sur convocation étaient présents : Mme PINEAU Florence, M. BARRETEAU Jacques, Mme COMPARAT Annie, Mme LAINÉ Maryse, Mme POTIER Caroline, Mme ROUMANEIX Nadine, M. YOU Michel, M. BROSSARD Yves, Mme CANTIN Véronique, MmeERRAUD Odile, Mme MERLE Colette, Mme RAMBAUD Marie-Odile, M. RICOUR Etienne, Mme TRICHET Anita.

Absents excusés : M. MOREAU Yannick (pouvoir à Mme PINEAU), M. RIVALLAND Bruno (pouvoir à Mme COMPARAT), Mme HENNO Linda.

Assistaient : M. BELLOT Frédéric, Mme BROCHARD Marion Mme POIRIER A-Sophie, Mme RIBLE Michèle.

Excusé : M. CHAILLOT David

Secrétariat de séance : Mme GABORIT Aline

Madame la Vice-présidente informe l'assemblée :

Vu les articles L.123-4 à L.123-9 du code de l'action sociale et des familles ;
Vu les articles R.123-1 à R.123-26 du code de l'action sociale et des familles ;

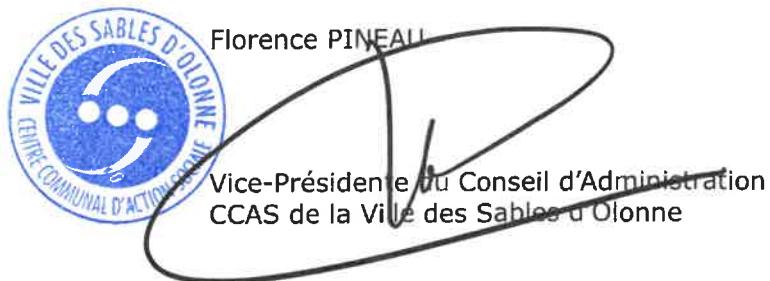
Madame la Vice-Présidente rappelle aux membres du Conseil d'Administration que le CCAS des Sables d'Olonne et l'Agglomération des Sables d'Olonne ont co-organisé le Mois Bleu 2024, les 2 et 15 octobre 2024.

L'évènement étant co-organisé par les deux parties, les moyens matériels ont été mutualisés pour l'évènement.

La convention présentée en annexe a pour objet les modalités de refacturation des dépenses afférentes à l'évènement.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- De valider la convention proposée ;
- D'autoriser Madame la Vice-Présidente à signer les documents nécessaires.





DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

COMMUNE DES SABLES D'OLONNE
EXTRAIT
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

OBJET : CCAS – BUDGET ANNEXE EHPAD RÉSIDENCE LES VALLEES – ACCEPTATION D'UN DON

Délibération n° : D_2024_11_19_N°03

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf novembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville des Sables d'Olonne s'est réuni sous la présidence de Madame Florence PINEAU, Vice-Présidente.

Sur convocation étaient présents : Mme PINEAU Florence, M. BARRETEAU Jacques, Mme COMPARAT Annie, Mme LAINÉ Maryse, Mme POTIER Caroline, Mme ROUMANEIX Nadine, M. YOU Michel, M. BROSSARD Yves, Mme CANTIN Véronique, MmeERRAUD Odile, Mme MERLE Colette, Mme RAMBAUD Marie-Odile, M. RICOUR Etienne, Mme TRICHET Anita.

Absents excusés : M. MOREAU Yannick (pouvoir à Mme PINEAU), M. RIVALLAND Bruno (pouvoir à Mme COMPARAT), Mme HENNO Linda.

Assistaient : M. BELLOT Frédéric, Mme BROCHARD Marion Mme POIRIER A-Sophie, Mme RIBLE Michèle.

Excusé : M. CHAILLOT David

Secrétariat de séance : Mme GABORIT Aline

Madame la Vice-présidente informe l'assemblée :

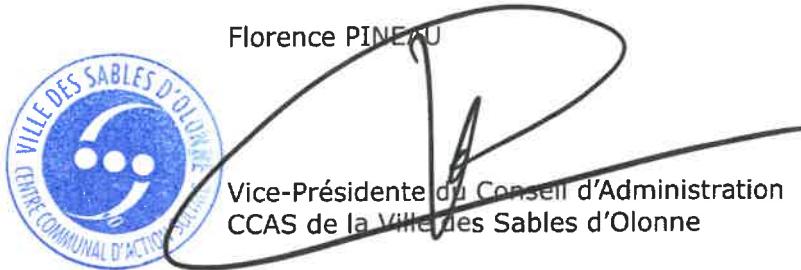
L'association La Joie de Vivre liée à l'EHPAD Résidence les Vallées est sur le point d'être dissoute.

Aussi, un chèque de 813,20 € a été émis, souhaitant ainsi faire un don à l'EHPAD.

Ce don a fait l'objet d'une question lors du dernier Conseil de Vie Sociale du 8 octobre 2024, et l'assemblée a souhaité que ce don soit utilisé au profit de l'ensemble des résidents, par l'achat d'un équipement par exemple.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'accepter le don reçu d'une valeur de 813,20 €, qui sera imputé au budget annexe de l'EHPAD résidence les Vallées ;
- D'autoriser Madame la Vice-Présidente à signer toutes les pièces se rapportant à ce don.





DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

COMMUNE DES SABLES D'OLONNE
EXTRAIT

REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

OBJET : CCAS – BUDGET ANNEXE EHPAD RÉSIDENCE LES CORDELIERS – FIXATION DES TARIFS
 MARCHE DE NOËL 2024 ET À VENIR

Délibération n° : D_2024_11_19_N°04

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf novembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville des Sables d'Olonne s'est réuni sous la présidence de Madame Florence PINEAU, Vice-Présidente.

Sur convocation étaient présents : Mme PINEAU Florence, M. BARRETEAU Jacques, Mme COMPARAT Annie, Mme LAINÉ Maryse, Mme POTIER Caroline, Mme ROUMANEIX Nadine, M. YOU Michel, M. BROSSARD Yves, Mme CANTIN Véronique, Mme ERRAUD Odile, Mme MERLE Colette, Mme RAMBAUD Marie-Odile, M. RICOUR Etienne, Mme TRICHET Anita.

Absents excusés : M. MOREAU Yannick (pouvoir à Mme PINEAU), M. RIVALLAND Bruno (pouvoir à Mme COMPARAT), Mme HENNO Linda.

Assistaient : M. BELLOT Frédéric, Mme BROCHARD Marion Mme POIRIER A-Sophie, Mme RIBLE Michèle.

Excusé : M. CHAILLOT David

Secrétariat de séance : Mme GABORIT Aline

 Madame la Vice-présidente informe l'assemblée :

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux ;

Vu l'arrêté du six février 2019 portant création d'une régie de recettes pour l'encaissement des cautionnements et des produits du restaurant de l'EHPAD Les Cordeliers ;

Considérant la nécessité d'extension de cette régie pour l'encaissement de produits lors de manifestations particulières (marché de Noël, kermesse, portes ouvertes ...) ;

Considérant la nécessité de fixation des tarifs de vente d'objets et de boissons lors de ces manifestations ;

* * *

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs comme suit pour l'année 2024 et les années à venir :

Objet ou décoration de table :

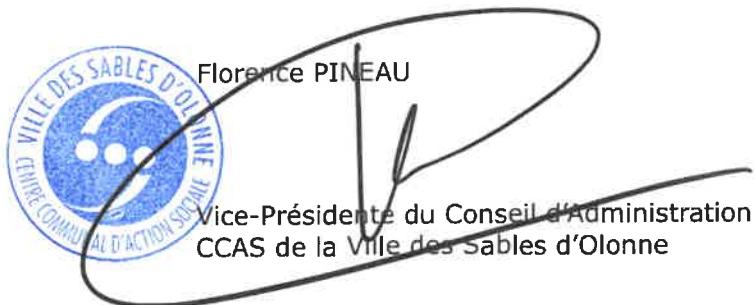
Sac ou petite botte les 2	1 €
Le petit	1 €
Le moyen	2 €
Le grand	3 €
Avec friandise :	+ 1 €

Couverture 4 €

Toutes les boissons : 1€
Jus fruit, café, chocolat, jus de fruit, vin chaud ...

Alimentation :

Petit sachet de friandises	1 €
Grand sachet de friandises	2 €
Gaufre	1 €
4 petites crêpes	1 €
Pain épice - la part	1 €
Pain épice - le demi	3 €
Pain épice entier	5 €





DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

COMMUNE DES SABLES D'OLONNE
EXTRAIT
REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

OBJET : BUDGET ANNEXE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE LES GENETS D'OR - DECISION MODIFICATIVE N°3

Délibération n° : D_2024_11_19_N°05

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf novembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville des Sables d'Olonne s'est réuni sous la présidence de Madame Florence PINEAU, Vice-Présidente.

Sur convocation étaient présents : Mme PINEAU Florence, M. BARRETEAU Jacques, Mme COMPARAT Annie, Mme LAINÉ Maryse, Mme POTTIER Caroline, Mme ROUMANEIX Nadine, M. YOU Michel, M. BROSSARD Yves, Mme CANTIN Véronique, MmeERRAUD Odile, Mme MERLE Colette, Mme RAMBAUD Marie-Odile, M. RICOUR Etienne, Mme TRICHET Anita.

Absents excusés : M. MOREAU Yannick (pouvoir à Mme PINEAU), M. RIVALLAND Bruno (pouvoir à Mme COMPARAT), Mme HENNO Linda.

Assistaient : M. BELLOT Frédéric, Mme BROCHARD Marion Mme POIRIER A-Sophie, Mme RIBLE Michèle.

Excusé : M. CHAILLOT David

Secrétariat de séance : Mme GABORIT Aline

Madame la Vice-présidente informe l'assemblée :

Vu les articles L.123-4 à L.13-9 du code de l'action sociale et des familles ;
Vu les articles R. 123-1 à R.123-26 du code de l'action sociale et des familles ;

Considérant la nécessité de procéder à certains ajustements des crédits du budget annexe 2024 de la résidence autonomie « Les Genêts d'Or » pour ajuster les lignes budgétaires de la section fonctionnement.

Il est proposé la répartition suivante :
EN SECTION FONCTIONNEMENT :

EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

AU GROUPE I Dépenses afférentes à l'exploitation courante

- **AU CHAPITRE 60 « ACHATS »**
 - Une majoration budgétaire de 7 000 € à l'article 60611 « Eau et assainissement »
 - Une minoration budgétaire de 10 000 € à l'article 60612 « Energie et électricité »
 - Une majoration budgétaire de 7 000 € à l'article 60 613 « Chauffage »
 - Une majoration budgétaire de 1 000 € à l'article 60618 « Autre fournitures non stockables »
 - Une majoration budgétaire de 500 € à l'article 60622 « Produits d'entretien »
 - Une majoration budgétaire de 100 € à l'article 60624 « Fournitures administratives »
 - Une majoration budgétaire de 300 € à l'article 60625 « Fournitures scolaires éducatives et de loisirs »
 - Une majoration budgétaire de 2 000 € à l'article 606268 « Fournitures hôtelières »
 - Une minoration budgétaire de 537,83 € à l'article 60628 « Autres fournitures consommables (habillement) »
 - Une minoration budgétaire de 18 000 € à l'article 6063 « Alimentation » en raison de la baisse du nombre de résidents

AU CHAPITRE 62 « AUTRES SERVICES EXTERIEURS »

- Une minoration budgétaire de 300 € à l'article 6248 « Transports divers »
- Une minoration budgétaire de 300 € à l'article 6256 « Missions »
- Une minoration budgétaire de 4 000 € à l'article 6257 « Réceptions »
- Une majoration budgétaire de 535,77 € à l'article 6288 « Autres »

AU GROUPE II Dépenses afférentes au personnel

- Une majoration budgétaire de 95 000 € à l'article 6215 « Personnel affecté à l'établissement »
- Une minoration budgétaire de 2 000 € à l'article 6218 « Autres personnels extérieurs »
- Une minoration budgétaire de 160 € à l'article 6333 « Participation des employeurs à la formation professionnelle »

AU GROUPE III Dépenses afférentes à la structure

AU CHAPITRE 61 « SERVICES EXTERIEURS »

- Une majoration budgétaire de 537,42 € à l'article 61358 « Locations mobilières »
- Une majoration budgétaire de 5 000 € à l'article 61528 « Autres »
- Une majoration budgétaire de 5 000 € à l'article 61558 « Entretien et réparations sur biens mobiliers »
- Une minoration budgétaire de 4 000 € à l'article 6161 « Primes d'assurance »

AU CHAPITRE 63 « IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILIES »

- Une minoration budgétaire de 40 000 € à l'article 63512 « Taxes foncières »

EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

AU GROUPE II

- Une minoration budgétaire de 147 459,85 € à l'article 706 « Hébergements » due à la baisse du nombre de résidents
- Une minoration budgétaire de 37 500 € à l'article 7085 « Prestations délivrées aux usagers »
- Une majoration budgétaire de 159 576,39 € à l'article 7488 « Subventions » du CCAS + une majoration de 1 626,06 € au même article « Subventions » de la conférence des financeurs

AU GROUPE III

- Une inscription budgétaire de 55 883,00 € à l'article 778 « Autres subventions » suite aux versements de dotations du département dans le cadre des mesures Laforcade et Castex pour compenser l'impact financier des revalorisations salariales issues du Ségur de la santé
- Une inscription budgétaire de 12 549,76 € à l'article 778 « Autres subventions » suite à un avoir en électricité

Articles	Libellés M22	REALISE 2023	BP 2024	DM2	Total
Dépenses					
GROUPE I Dépenses afférentes à l'exploitation courante					
60	ACHATS				
60611	Eau	1 734,51 €	6 000,00 €	7 000,00 €	13 000,00 €
60612	Électricité	60 817,60 €	70 000,00 €	- 10 000,00 €	60 000,00 €
60613	Chauffage	68 378,96 €	80 000,00 €	7 000,00 €	87 000,00 €
60618	Fournitures petit matériel, outillage	1 550,85 €	1 600,00 €	1 000,00 €	2 600,00 €
60621	Combustibles et carburants	437,96 €	700,00 €	- €	700,00 €
60622	Produits d'entretien	6 622,54 €	7 000,00 €	500,00 €	7 500,00 €
60624	Fournitures bureaux, imprimés	1 160,13 €	1 200,00 €	100,00 €	1 300,00 €
60625	Fournitures éducatives et animation	985,89 €	1 000,00 €	300,00 €	1 300,00 €
60628	Fournitures hôtelières	1 972,19 €	2 000,00 €	2 000,00 €	4 000,00 €
60628	Autres fournitures consommables (habillement)	1 405,77 €	1 400,00 €	- 537,83 €	862,17 €
6063	Alimentation	148 693,14 €	156 450,00 €	- 18 000,00 €	138 450,00 €
6066	Produits pharmaceutiques	135,30 €	300,00 €	- €	300,00 €
	sous-total	293 894,84 €	327 650,00 €	- 10 637,83 €	317 012,17 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
6248	Transport divers	210,00 €	300,00 €	- 300,00 €	- €
6256	Missions	- €	300,00 €	- 300,00 €	- €
6257	Réceptions	- €	4 000,00 €	- 4 000,00 €	- €
6262	Frais PTT et téléphone	3 443,30 €	4 000,00 €	- €	4 000,00 €
6288	Autres	32 449,57 €	33 000,00 €	535,77 €	33 535,77 €
	TOTAL GROUPE I	329 997,71 €	369 250,00 €	- 14 702,06 €	354 547,94 €
GROUPE II Dépenses afférentes au personnel					
6215	Personnel mis à disposition	853 200,65 €	810 000,00 €	95 000,00 €	905 000,00 €
6218	Autre personnel extérieur	- €	2 000,00 €	- 2 000,00 €	- €
6333	Participation à la formation	420,00 €	1 000,00 €	- 160,00 €	840,00 €
64784	Œuvres sociales	- €	300,00 €	- €	300,00 €
	TOTAL GROUPE II	853 620,65 €	813 300,00 €	92 840,00 €	906 140,00 €
GROUPE III Dépenses afférentes à la structure					
6135	Locations mobilières	1 643,59 €	1 800,00 €	537,42 €	2 337,42 €
61528	Autres (contrat de maintenance)	45 674,31 €	51 000,00 €	5 000,00 €	56 000,00 €
61558	Autres matériels et outillages	11 661,87 €	12 500,00 €	5 000,00 €	17 500,00 €
6161	Assurances Multirisque	5 688,37 €	11 500,00 €	- 4 000,00 €	7 500,00 €

6182	Documentation générale	914,00 €	925,00 €	- €	925,00 €
6231	Annonces et Insertions	356,99 €	400,00 €	- €	400,00 €
63512	Taxes foncières	36 392,37 €	40 000,00 €	-	40 000,00 €
63513	Autres impôts et taxes	100,00 €	- €	- €	- €
6358	Autres droits	319,76 €	- €	- €	- €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
673	Titres annulés (exercice antérieur)	5 124,00 €	- €	- €	- €
68	DOTATIONS DEPRECIATIONS PROVISIONS				
6811	Dotations aux amortissements	91 339,50 €	89 733,48 €		89 733,48 €
6815	Dotations aux provisions				
	TOTAL GROUPE III	199 214,76 €	207 858,48 €	-	174 395,90 €
2	<i>déficit de fonctionnement reporté</i>				- €
	TOTAL DEPENSES	1 382 833,12 €	1 390 408,48 €	44 675,36 €	1 435 083,84 €
	Recettes				
GROUP II					
706	Hébergement	798 533,99 €	841 915,37 €	-	147 459,85 €
7085	Repas résidents et extérieurs	273 829,59 €	279 925,06 €	-	37 500,00 €
7488	SUBVENTIONS ET PARTICIPATION				
	Subvention CCAS	176 684,00 €	240 423,61 €		159 576,39 €
	Conférence des financeurs	27 870,92 €	25 718,00 €		1 626,06 €
	TOTAL GROUPE II	1 276 918,50 €	1 387 982,04 €	-	23 757,40 €
	1 364 224,64 €				
GROUPE III	Produits financiers et non encassables				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
7718	Autres	8 114,40 €	- €	- €	- €
773	Mandats annulés	- €	- €	- €	- €
	quote part subvention sur investissement				
777	- €	- €	- €	- €	- €
778	Autres produits exceptionnels	47 511,65 €	- €	55 883,00 €	55 883,00 €
				12 549,76 €	12 549,76 €
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS				
	TOTAL GROUPE III	55 626,05 €	- €	68 432,76 €	68 432,76 €
2	Excédent 2023		2 426,44 €		2 426,44 €
	TOTAL RECETTES	1 332 544,55 €	1 390 408,48 €	44 675,36 €	1 435 083,84 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter les modifications présentées ci-dessus et de modifier le budget annexe 2024 de la résidence autonomie « Les Genêts d'Or » en conséquence.



Florence PINEAU

Vice-Présidente du Conseil d'Administration
CCAS de la Ville des Sables d'Olonne



DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE

COMMUNE DES SABLES D'OLONNE
EXTRAIT
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SÉANCE DU 19 NOVEMBRE 2024

OBJET : BUDGET ANNEXE DE LA RESIDENCE AUTONOMIE LES FLEURS SALINES – DECISION MODIFICATIVE N°1

Délibération n° : D_2024_11_19_N°06

 L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf novembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville des Sables d'Olonne s'est réuni sous la présidence de Madame Florence PINEAU, Vice-Présidente.

Sur convocation étaient présents : Mme PINEAU Florence, M. BARRETEAU Jacques, Mme COMPARAT Annie, Mme LAINÉ Maryse, Mme POTTIER Caroline, Mme ROUMANEIX Nadine, M. YOU Michel, M. BROSSARD Yves, Mme CANTIN Véronique, Mme ERRAUD Odile, Mme MERLE Colette, Mme RAMBAUD Marie-Odile, M. RICOUR Etienne, Mme TRICHET Anita.

Absents excusés : M. MOREAU Yannick (pouvoir à Mme PINEAU), M. RIVALLAND Bruno (pouvoir à Mme COMPARAT), Mme HENNO Linda.

Assistaient : M. BELLOT Frédéric, Mme BROCHARD Marion Mme POIRIER A-Sophie, Mme RIBLE Michèle.

Excusé : M. CHAILLOT David

Secrétariat de séance : Mme GABORIT Aline

 Madame la Vice-présidente informe l'assemblée :

Vu les articles L.123-4 à L.13-9 du code de l'action sociale et des familles ;
 Vu les articles R. 123-1 à R.123-26 du code de l'action sociale et des familles ;

Considérant la nécessité de procéder à certains ajustements des crédits du budget annexe 2024 de la résidence autonomie « Les Fleurs Salines » pour ajuster les lignes budgétaires de la section fonctionnement.

Il est proposé la répartition suivante :

EN SECTION FONCTIONNEMENT :

EN DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

AU GROUPE I Dépenses afférentes à l'exploitation courante

- **CHAPITRE 60 « ACHATS »**

- Une minoration budgétaire de 20 000 € à l'article 60612 « Energie et électricité »
- Une majoration budgétaire de 1 000 € à l'article 60 613 « Chauffage »
- Une majoration budgétaire de 200 € à l'article 60621 « combustibles et carburant »
- Une majoration budgétaire de 2 000 € à l'article 60622 « Produits d'entretien »
- Une majoration budgétaire de 1 000 € à l'article 60625 « Fournitures scolaires éducatives et de loisirs »
- Une minoration budgétaire de 300 € à l'article 60628 « Autres fournitures consommables (habillement) »
- Une majoration budgétaire de 5 000 € à l'article 6063 « Alimentation »

- **CHAPITRE 62 « AUTRES SERVICES EXTERIEURS »**

- Une minoration budgétaire de 500 € à l'article 6248 « Transports divers »
- Une minoration budgétaire de 300 € à l'article 6256 « Missions »
- Une minoration budgétaire de 300 € à l'article 6257 « Réceptions »
- Une majoration budgétaire de 600 € à l'article 6262 « Frais PTT et Téléphone »

AU GROUPE II Dépenses afférentes au personnel

- Une majoration budgétaire de 70 000 € à l'article 6215 « Personnel affecté à l'établissement »
- Une majoration budgétaire de 3 000 € à l'article 6218 « Autres personnels extérieurs »
- Une minoration budgétaire de 1160 € à l'article 6333 « Participation à la formation professionnelle »

AU GROUPE III Dépenses afférentes à la structure

AU CHAPITRE 61 « SERVICES EXTERIEURS »

- Une majoration budgétaire de 25 000 € à l'article 6132 « Locations immobilières »
- Une majoration budgétaire de 1 000 € à l'article 61358 « Locations mobilières »
- Une majoration budgétaire de 1 000 € à l'article 61558 « Entretien et réparations sur biens mobiliers »
- Une majoration budgétaire de 1 532,52 € à l'article 6161 « Primes d'assurance »

AU CHAPITRE 63 « IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS »

- Une majoration budgétaire de 2 000 € à l'article 63512 « Taxes foncières »
- Une majoration budgétaire de 1 000 € à l'article 63513 « Autres impôts et taxes »

EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

AU GROUPE II

- Une majoration budgétaire de 30 307,09 € à l'article 706 « Hébergements »
- Une minoration budgétaire de 597,86 € à l'article 7488 « Subventions » pour la participation du CCAS
- Une minoration budgétaire de 448,70 € à l'article « Subventions » pour la participation de la conférence des financeurs du département

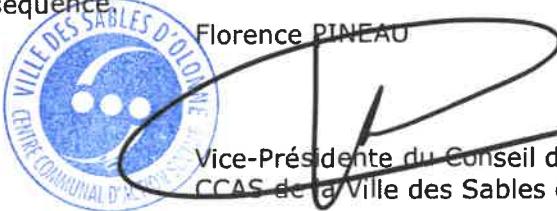
AU GROUPE III

- Une inscription budgétaire de 60 701,25 € à l'article 778 ' « Autres subventions » suite aux versements de dotations du département dans le cadre des mesures Laforcade et Castex pour compenser l'impact financier des revalorisations salariales issues du Ségur de la santé
- Une inscription budgétaire de 1 810,74 € à l'article 778 « Autres subventions » suite à un avoir en électricité

Articles	Libellés M22	REALISE 2023	BP 2024	DM2	Total
	<i>Dépenses</i>				
GROUPE I	Dépenses afférentes à l'exploitation courante				
60	ACHATS				
60611	Eau	18 187,19 €	20 000,00 €		20 000,00 €
60612	Électricité	59 305,12 €	77 000,00 €	20 000,00 €	57 000,00 €
60613	Chauffage	47 325,11 €	70 000,00 €	1 000,00 €	71 000,00 €
60618	Fournitures petit matériel, outillage	10 131,81 €	11 000,00 €		11 000,00 €
60621	Combustibles et carburants	480,22 €	500,00 €	200,00 €	700,00 €
60622	Produits d'entretien	16 246,77 €	17 000,00 €	2 000,00 €	19 000,00 €
60624	Fournitures bureaux, imprimés	1 677,87 €	2 500,00 €		2 500,00 €
60625	Fournitures éducatives et animation	1 524,16 €	2 500,00 €	1 000,00 €	3 500,00 €
60628	Fournitures hôtelières	7 196,17 €	7 500,00 €		7 500,00 €
60628	Autres fournitures consommables (habillement)	2 114,87 €	2 200,00 €	300,00 €	1 900,00 €
6063	Alimentation	268 255,37 €	270 000,00 €	5 000,00 €	275 000,00 €
6066	Produits pharmaceutiques	365,34 €	500,00 €		500,00 €
	sous-total	432 810,00 €	480 700,00 €	-	11 100,00 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS				
6248	Transport divers	210,00 €	500,00 €	500,00 €	- €
6256	Missions	- €	300,00 €	300,00 €	- €
6257	Réceptions	7 136,80 €	300,00 €	300,00 €	- €
6262	Frais PTT et téléphone	4 532,66 €	5 100,00 €	600,00 €	5 700,00 €
6288	Autres	23 849,27 €	43 000,00 €		43 000,00 €
	TOTAL GROUPE I	468 538,73 €	529 900,00 €	-	11 600,00 €
GROUPE II	Dépenses afférentes au personnel				
6215	Personnel mis à disposition	1 124 026,41 €	1 065 000,00 €	70 000,00 €	1 135 000,00 €
6218	Autre personnel extérieur	5 810,39 €	6 000,00 €	3 000,00 €	9 000,00 €
6333	Participation à la formation	- €	2 000,00 €	1 160,00 €	840,00 €
64784	Œuvres sociales	- €	300,00 €		300,00 €
	TOTAL GROUPE II	1 129 836,80 €	1 073 300,00 €	71 840,00 €	1 145 140,00 €
GROUPE III	Dépenses afférentes à la structure				
6132	Locations immobilières	247 971,95 €	271 000,00 €	25 000,00 €	296 000,00 €
6135	Locations mobilières	1 123,12 €	2 000,00 €	1 000,00 €	3 000,00 €
61352	équipements	24,58 €			- €
61528	Autres (contrat de maintenance)	41 992,15 €	45 000,00 €		45 000,00 €

61558	Autres matériels et outillages	15 484,83 €	16 000,00 €	1 000,00 €	17 000,00 €
6161	Assurances Multirisque	6 778,55 €	9 000,00 €	1 532,52 €	10 532,52 €
6182	Documentation générale	362,00 €	400,00 €		400,00 €
6231	Annonces et Insertions	356,99 €	600,00 €		600,00 €
63512	Taxes foncières	39 436,00 €	41 000,00 €	2 000,00 €	43 000,00 €
63513	Autres impôts et taxes	10 430,00 €	12 000,00 €	1 000,00 €	13 000,00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
673	Titres annulés (exercice antérieur)	8 036,51 €			
68	DOTATIONS DEPRECIATIONS PROVISIONS				
6811	Dotations aux amortissements	80 751,03 €	88 343,61 €		88 343,61 €
6815	Dotations aux provisions				
	TOTAL GROUPE III	452 747,71 €	485 343,61 €	31 532,52 €	516 876,13 €
2	déficit de fonctionnement reporté				- €
	TOTAL DEPENSES	2 051 123,24 €	2 088 543,61 €	91 772,52 €	2 180 316,13 €
Recettes					
GROUP II					
706	Hébergement	1 279 556,62 €	1 290 000,00 €	30 307,09 €	1 320 307,09 €
7085	Repas résidents et extérieurs	459 480,06 €	465 000,00 €		465 000,00 €
7488	SUBVENTIONS ET PARTICIPATION	195 719,40 €			- €
	Subvention CCAS		200 597,86 €	-	200 000,00 €
	Subvention taxe foncière		17 692,00 €		17 692,00 €
	Conférence des financeurs		32 000,00 €	-	31 551,30 €
	TOTAL GROUPE II	1 934 756,08 €	2 005 289,86 €	29 260,53 €	2 034 550,39 €
GROUPE III	Produits financiers et non encaissables				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
7718	Autres	121 773,51 €			- €
773	Mandats annulés	1 226,48 €			- €
	quote part subvention sur investissement				
777		20 384,86 €	20 384,86 €		20 384,86 €
778	Autres produits exceptionnels	42 524,63 €		60 701,25 €	60 701,25 €
				1 810,74 €	
78	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS				
	TOTAL GROUPE III	185 909,48 €	20 384,86 €	62 511,99 €	82 896,85 €
2	Excédent 2023		62 868,89 €		62 868,89 €
	TOTAL RECETTES	2 120 665,56 €	2 088 543,61 €	91 772,52 €	2 180 316,13 €

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter les modifications présentées ci-dessus et de modifier le budget annexe 2024 de la résidence autonomie « Les Fleurs Salines » en conséquence.



Florence PINEAU

Vice-Présidente du Conseil d'Administration
CCAS de la Ville des Sables d'Olonne